



### Programme d'Actions et de Prévention des Inondations « Les écoliers, sensibilisés au risque d'inondation »

Avricourt  
Beaugies-sous-Bois  
Beaulieu-les-Fontaines  
Beaumont-en-Beine  
Beaurains-les-Noyon  
Berlancourt  
Bussy  
Campagne  
Candor  
Catigny  
Crisolles  
Ecuville  
Flavy-le-Meldeux  
Fréniches  
Frétoy-le-Château  
Genvry  
Golancourt  
Guiscard  
Guivry  
Lagny  
Le Plessis-Patte-d'Oie  
Maucourt  
Morlincourt  
Muirancourt  
Noyon  
Ognolles  
Pont-l'Évêque  
Porquericourt  
Quesmy  
Salency  
Sempigny  
Sermaize  
Vauchelles  
Villeselve

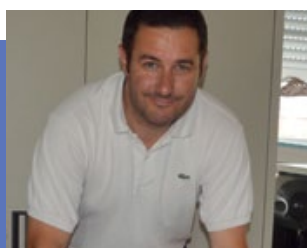


Sensibilisation à l'école de Crisolles, le 23 mai 2017

Deux agents de l'Entente Oise-Aisne et un sapeur-pompier du SDIS de Noyon ont sensibilisé au risque inondation les élèves

de 13 établissements scolaires de primaire du bassin de la Verse. Les interventions se sont échelonnées de mai à juillet et ont

repris en septembre. Les retours sont très positifs. Plus d'explications en page 2 et 3 Bonne lecture !



#### La parole à ...

Mickaël Lesourd, instituteur à l'école de Bussy

PAGE 3



#### Sempigny : travaux sur les berges

Le but : limiter les inondations

PAGE 4



#### Système d'alerte à la crue

Inscrivez-vous sur le listing

PAGE 4

## Actualités

# Les CMI-CM2 du bassin de la Verse sont désormais incollables sur les inondations !

Morgane Lambourg et Fanny Philippe de l'Entente Oise-Aisne, accompagnées principalement de Lucien Bozzini, du SDIS de Noyon, ont animé treize séances sur les inondations, entre mai et juillet. Ces sensibilisations étaient destinées aux élèves de CMI et CM2 du bassin de la Verse. Elles ont fortement intéressé les écoliers et ont repris à la rentrée.

**Le but : permettre aux enfants d'acquérir des bases sur le risque d'inondation et sur les bons réflexes à adopter si cela se produit. Reportage à l'école du Centre de Guiscard...**

« Il y a eu des morts en 2007 ? S'il y a une inondation, il faudra qu'on dorme dans un gymnase ? On ne pourra plus aller à l'école ? » Les questions ont fusé vendredi 12 mai à l'école du Centre de Guiscard.

**« Développer la culture du risque inondation de façon ludique »**

Les CMI-CM2 de Madame Martel et de M. Devauchelle étaient trop jeunes ou pas encore nés lors de la crue de la Verse de 2007. Ils ont pourtant manifesté un vif intérêt pour la thématique des inondations.



Les élèves de l'école de Bussy, le 12 juin 2017

**« Oui, l'inondation peut se reproduire »**

La séance a débuté par un exposé leur expliquant les différents types d'inondations, les réflexes à avoir en cas de crue ou encore les différentes manières de se protéger contre ce risque. Des photos distribuées à chaque élève permettaient de maintenir leur attention et d'éveiller leur curiosité. Les enfants ont ensuite été divisés en quatre groupes pour tenter de réaliser un kit d'urgence. Il s'agit d'un sac rempli d'objets. Les enfants



doivent sélectionner ceux qui leur semblent les plus utiles si une inondation rapide survient et qu'ils doivent évacuer leur habitation en urgence. Ils ont terminé la séance par un jeu de l'oie spécial inondation\* créé par l'Entente.

« C'est très dense, mais c'est intéressant, confiait l'institutrice Mme Martel. Les enfants ne connaissent la crue de la Verse de 2007 que par leurs parents. Cette séance leur permet d'être sensibilisés de manière très concrète, car oui, cela peut se reproduire. »



Les enfants de l'école de Bussy



Le jeu de l'oie « crue et d'eau »

**« Crue et d'eau », un jeu de l'oie unique**  
Le jeu de l'oie « crue et d'eau » est une création unique de l'Entente Oise-Aisne. Il est à destination des enfants de 7 à 12 ans. Le plateau de jeu représente un territoire traversé par une rivière. Pour jouer, les enfants doivent faire avancer leurs pions en tirant une carte et en répondant à une série de questions réparties dans quatre familles. Le premier participant à arriver en aval de la rivière a gagné. Ce jeu ludique permet aux enfants d'acquérir et d'assimiler de façon très simple certaines notions sur les inondations.

## Paroles d'enfants :

« J'ai beaucoup aimé l'animation. Maintenant, je sais qu'il faut préparer une trousse avec des objets et qu'il faut la mettre en hauteur ou à l'étage. J'ai aussi appris que je ne dois pas sortir de chez moi si les rues sont inondées et que mes parents ne doivent surtout pas prendre leur voiture. »

**Timéo, 10 ans. Ecole de Crisolles.**

« Maintenant, on sait que l'eau peut monter très rapidement et que si l'on n'a pas eu le temps d'évacuer, il faut se mettre à l'abri à l'étage. On doit également rester à l'école qui nous prendra en charge si une inondation rapide survient. »

**Océane, 9 ans. Ecole de Bussy.**

« Pour préparer le kit d'urgence, on a choisi une couverture pour se tenir chaud, une trousse de secours pour se soigner, une lampe torche en cas de panne électrique et un portable et son chargeur pour prévenir les secours. On a aussi sélectionné des vêtements pour se changer. En corrigeant l'exercice, je me suis aperçu qu'on ne devait prendre que le nécessaire alors qu'on avait choisi des allumettes, une corde, des barrettes... On ne savait pas non plus qu'il fallait prendre un document d'identité. »

**Hugo, 10 ans. Ecole Weisseburger, Noyon.**



Mickaël Lesourd, instituteur à l'école de Bussy

## La parole à...

### Mickaël LESOURD, instituteur à l'école de Bussy :

« Fanny Philippe de l'Entente Oise-Aisne et Lucien Bozzini du SDIS de Noyon ont donné une intervention dans ma classe le 12 juin dernier.

J'ai trouvé que les deux interventions étaient complémentaires et très riches. Notre classe avait fait un travail préalable sur le cycle de l'eau et l'exposé est venu le compléter. Les élèves étaient trop jeunes lors des inondations de 2007. Or, ces dernières ont fortement marqué la mémoire collective et les élèves ont tous entendu des anecdotes de la part de leur entourage.

**« Aborder la thématique inondation de manière dédramatisée »**

Grâce à l'Entente, ils ont reçu des explications intéressantes sur ce qui s'était passé ce jour-là. L'intervention a permis aux élèves d'assimiler le fait que les catastrophes n'arrivaient pas qu'aux autres et d'intégrer des réflexes si jamais cela se produisait à nouveau. Les images distribuées et les animations en fin de séance leur ont permis de mieux mémoriser les données et d'aborder la thématique de manière ludique et dédramatisée. »

## Brèves

### Plantation de haies

Des haies et fascines seront plantées cet automne sur les terrains communaux de Muirancourt et Guiscard. Elles permettront de ralentir et filtrer les eaux de ruissellement. Ce sont les derniers travaux d'hydraulique douce avant l'aménagement foncier du canal Seine Nord Europe.

### Remise en fond de vallée de la Verse

En aval de Guiscard, des sondages géotechniques ont été réalisés en août pour dimensionner les ouvrages de franchissement.

### Ouvrages de régulation des crues

La présence de tourbe sous l'ouvrage de Muirancourt nécessite d'approfondir les mesures pour garantir la stabilité du futur ouvrage. Le service de contrôle des ouvrages hydrauliques de l'Etat a notamment formulé des recommandations techniques en août.

### Protection du quartier Saint-Blaise à Noyon

Les riverains ont donné leur accord pour la construction du muret de protection. La commune de Noyon a déposé la demande d'autorisation de travaux en préfecture. Les travaux sont prévus pour 2018.

### Seuil à l'entrée du Phi 2000

Le seuil sera rehaussé à l'automne afin de mieux répartir les eaux entre la rivière naturelle et la conduite phi 2000 qui passe en souterrain sous Noyon.

### Un nouvel animateur pour le PAPI Verse

Camille RIOTTE, animatrice du PAPI Verse, sera remplacée par Maxime GABRIEL début octobre. Bienvenue à lui !

### Réouverture de la Verse

La consultation des entreprises travaux est en cours.

## Actualités

# Des travaux sur les berges à Sempigny

Des travaux d'aménagements hydrauliques et de restauration de la Verse ont été réalisés par le syndicat de la Verse à Sempigny cet été. Le but : éviter l'érosion de la berge et limiter les inondations.

Des gabions (grosses pierres) ont été posés pour conforter les berges et des plantes hélophytes (semi-aquatiques) ont été plantées. Les travaux devraient reprendre prochainement pour la plantation des arbustes ornementaux qui permettront une bonne intégration paysagère.



## Systeme d'alerte à la crue

**Inscrivez-vous sur le listing et soyez prévenu en cas d'inondation !**

Un système d'alerte de la population a été mis en place sur le bassin versant de la Verse. Il permettra, par le biais de SMS et de messages vocaux pré-enregistrés, de prévenir les personnes inscrites sur le listing, de l'arrivée imminente d'une inondation. L'objectif est qu'elles puissent s'organiser pour faire face au phénomène.

Deux pluviomètres fournissent en temps réel la quantité de pluie qui tombe. Lorsqu'un niveau d'eau conséquent est atteint, les personnes inscrites sur le listing en sont informées.

L'envoi de messages d'alerte est un outil d'aide à la décision mis à disposition par l'Entente Oise-Aisne. Celle-ci se fixe une obligation de moyens pour la mise en place

du système d'alerte et l'entretien de l'ensemble des éléments le constituant. Elle n'a pas d'obligation de résultats, notamment en cas de défaillance du système dû à des événements extérieurs et indépendants de sa volonté (coupure de courant, panne, vandalisme, dysfonctionnement...).



Deux niveaux d'alerte ont été définis :  
**Niveau « prudence »** : une montée des eaux soudaine est prévue ;  
**Niveau « danger »** : des débordements du cours d'eau sont attendus pouvant occasionner des dégâts sur les biens et mettre en danger les personnes.

Les niveaux d'alerte ont été calculés sur des bases théoriques et seront réajustés en fonction du retour d'expérience et des travaux. L'Entente s'engage à les corriger dans les meilleurs délais, le cas échéant.

L'Entente Oise-Aisne s'engage à assurer la confidentialité des données recueillies et à n'utiliser ces informations que dans le cadre du système d'alerte à l'inondation. L'inscription au listing d'alerte vaut acceptation des conditions énoncées ci-dessus. La responsabilité de l'Entente Oise-Aisne ne saurait être engagée en cas de défaillance du système.

Si vous êtes intéressé, merci de retourner le coupon ci-contre :  
Soit à votre mairie qui transmettra vos coordonnées à l'Entente Oise-Aisne ;  
Soit directement à l'Entente Oise-Aisne, par courrier : 11, cours Guynemer 60200 COMPIEGNE, ou par e-mail : [entente@oise-aisne.fr](mailto:entente@oise-aisne.fr)

Nom, Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

E-mail\* : .....

Vous souhaitez être alerté via\*\* :

Téléphone portable 1 (par SMS) : .....

Téléphone portable 2 (par SMS) : .....

Téléphone fixe (par message vocal) : .....

\* L'adresse e-mail servira à confirmer votre inscription dans le listing d'alerte et à vous solliciter périodiquement pour une éventuelle mise à jour de vos coordonnées.

\*\* Ne renseigner que le(s) numéro(s) sur le(s)quel(s) vous souhaitez être alerté